Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20260701-CM26070111-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
25 juin 2026

Date d'affichage de la liste des délibérations
Le 8 juillet 2026

Nombre de conseillers
En exercice **29**
Présents ou représentés **28**
Votants **28**

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à 18 heures 30
Le Conseil municipal de PLONÉOUR-LANVERN, légalement convoqué par M. Jean-Baptiste HUET, Maire, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique
Etaient présents :
Tous les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme Joëlle KERSUAL (procuration à Mme Christine LE GALL)
M. Michel RAPHALEN, absent excusé
Mme Pauline LOUSSOUARN (procuration à M. Pierre BOENNEC)
Mme Mireille COÏC (procuration à M. Valentin ORY)
Mme Pisei THACH (procuration à Mme Célia BEST)
M. Jean-Yves VIGOUROUX (procuration à M. Jean-Baptiste HUET)
M. Michel CANEVET (procuration à Mme Christine COUROT)
Mme Marie-Aude GOBRY (procuration à Mme Martine OLIVIER)

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer valablement.
M. Valentin ORY a été élu secrétaire de séance.

1-1 Subventions aux associations en 2026

Monsieur Valentin ORY, rapporteur, expose :
« Votre Commission Vie locale qui a examiné ce dossier lors de sa réunion du 25 juin 2026, vous propose d'attribuer les subventions suivantes aux associations pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	Proposition 2026 en €
Handball Club du Haut Pays Bigouden	305
Handball Club Bigouden	716
Club Athlétique Bigouden	985
Courir à Plomeur	45
Rugby Club Bigouden	573
JPV Vivre après le décès d'un enfant	18
Handisport Cornouaille Quimper	121
Handisport Club Léonard	45
Nageurs Bigoudens	1 019
Pétanque Bigoudène	40
Amicale don du sang Pays Bigouden	100
DDEN du Finistère	50
Les Archers du Castel	194
Jeunes sapeurs-pompiers Pont l'Abbé	50
Escalade Bigoudène	414
Société de chasse	91 € (en complément de la subvention de 309 € attribuée le 5 juin 2026)
Comité de jumelage	800
Asso cornouaillaise d'éleveurs d'oiseaux	63
Enfance et partage	12

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212901748-20260701-CM26070111-DE

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer. »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

Vu sa précédente délibération n°1-1 en date du 5 juin 2026
Vu l'avis de la Commission Vie locale en date du 25 juin 2026
Adopte les conclusions du rapporteur
Attribue les subventions aux associations telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessus
Autorise le Maire à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et, notamment à verser les sommes correspondantes.

Pour extrait certifié conforme au registre
A Plonéour-Lanvern, le 8 juillet 2026
Monsieur le Maire,



Jean-Baptiste HUET